



LE SMIEEOM VOUS AIDE À ACQUÉRIR VOTRE COMPOSTEUR



**Plus de raison de se priver
de cette solution responsable !**

PROFITEZ D'UNE AIDE ACCORDÉE PAR LE SMIEEOM POUR ACQUÉRIR VOTRE COMPOSTEUR.



Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos bio-déchets ?

Le SMIEEOM soutient votre démarche et vous aide financièrement à vous équiper en vous remboursant une partie de votre achat. Remplissez simplement le formulaire de remboursement **joint à ce document** pour bénéficier de l'offre.

POUR PLUS D'INFORMATION,
appelez le **02 54 75 76 66**



POURQUOI COMPOSTER ?

3 bonnes raisons de passer au compostage individuel :

- ➔ **Diminuer notre impact environnemental** en évitant le transport et le traitement de nos déchets biodégradables
- ➔ **Produire du compost**, un excellent engrais naturel et gratuit
- ➔ La satisfaction de **jardiner au naturel** et de créer un cercle vertueux avec nos déchets



QUELS DÉCHETS

PEUT-ON JETER DANS LE COMPOSTEUR ?



LES DÉCHETS DE JARDIN



Gazon



Feuilles mortes



Tailles de haie



Plantes coupées



Branchages broyés



LES DÉCHETS DE CUISINE



Épluchures de fruits et légumes



Marc de café avec filtres /
Sachets de thé
(sauf agrafes ou sachets nylon)



Coquilles d'œuf



Essuie-tout / Mouchoirs



Restes de repas (sauf viande) /
Pain dur



À ÉVITER



Os / Restes de viande



Végétaux traités / malades



Agrumes



Litière / Excréments d'animaux

QUE FAUT-IL POUR COMPOSTER ?

C'est un processus naturel peu contraignant, vous n'aurez besoin que :



Du composteur adapté à vos besoins et choisi par vos soins



D'une fourche ou une griffe pour retourner de temps en temps les déchets à l'intérieur



D'un seau pour transporter les déchets et récolter le compost



D'un peu de patience pour laisser le temps à la nature d'accomplir son œuvre !



COMMENT UTILISER SON COMPOST ?

Il y a principalement 2 manières d'utiliser le compost :

- ➔ **Le compost jeune (6 à 8 mois, contient encore de petits débris végétaux)** peut être épandu au pied des cultures comme paillage. L'hiver cela protège du gel, l'été cela retient l'humidité et évite la prolifération de mauvaises herbes.
- ➔ **Le compost arrivé à maturité (à partir de 8 mois, aspect fin et sombre semblable à du terreau)** peut être mélangé avec de la terre (1/3 de compost pour 2/3 de terre) pour fertiliser le sol lors des plantations ou des repiquages.



RESTEZ INFORMÉS : WWW.SMIEEOM.FR



SMIEEOM VAL DE CHER

22 rue de Gâtines – 41110 SEIGY

Tél : 02 54 75 76 66

smieeom.val2c@orange.fr

